

Pourquoi les restaurants ne respectent-ils pas la loi EVIN ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 30 octobre 2002

Bonjour,
Ce message pour une demande de renseignements : Hier soir je me suis rendu dans le restaurant La jeep à Metz et à l'entrée j'ai demandé un coin non fumeur . Le garçon en riant m'a dit que tout le restaurant était fumeur mais qu'il pouvait me placer à une table non fumeur ?
J'ai effectivement pu constater que la plupart des tables étaient occupées par des fumeurs et ai donc du quitter ce restaurant !
Qu'en est-il de la Loi ? Pourquoi n'est-elle pas respectée ? Que faire ?
Merci de votre réponse,
Cordialement,
PB
<u>Réponse</u> :

Dans leur grande majorité, les restaurants ne respectent pas la loi EVIN. Pourquoi ?

- 1. parce qu'un fumeur maintenu en état de manque est considéré comme une victime alors qu'un non-fumeur qui réclame l'application de la loi est généralement suspecté d'activisme
- 2. parce que les non-fumeurs font rarement valoir leur droit à respirer l'air pur. Ils confortent ainsi le restaurateur dans la logique oecuménique qui lui permet de ratisser large.
- 3. parce que obtenir le respect de la loi dans un tel lieu nécessite un véritable parcours du combattant.

Vous pouvez cependant aider DNF à mettre en place une logique qui permettra de revenir à une lecture plus saine de la loi. Pour cela, consultez les conditions particulières d'application de la loi dans les lieux où sont consommées des boissons ou des denrées alimentaires ; inspirez-vous de la méthodologie proposée par DNF.

Restant à votre disposition pour aller plus loin ensemble,